

« Le tiers pour grandir et devenir autonome »



Compte rendu de la journée du 23 juin 2022 à Fresnes-en-Woëvre : Intervention de Dominique Albert, cadre de formation à l'IRTS

Introduction :

Qu'est-ce que cette question du tiers ? De quoi parle-t-on quand on parle de tiers ? En fait poser la question du tiers, revient à poser la question de l'autorité.

Quand se pose la question de l'autorité, se pose aussi indirectement la question du comment « l'autre m'autorise-t-il ou non à intervenir ? » et « comment je m'autorise à intervenir dans la relation à l'autre ? ». Quand il y a tiers, il y a une idée que l'on intervient pour un autre, dans une relation d'aide.

Référence : « *La perversion ordinaire* » de Jean Pierre **LEBRUN** : dans son livre Jean Pierre Lebrun explique comment se structure notre société en mettant en lumière le fait qu'on tient une autorité de quelques-uns qui nous l'ont donnée (réf à Dieu aussi comme autorité suprême). Un adulte, parent fait donc autorité auprès de ses enfants en lien avec « les autorités » qu'il a lui-même reçues.

Entre amour et autorité :

La relation parents/enfants a évolué : avant le parent faisait autorité et ainsi construisait une relation d'amour, de sécurité affective. Aujourd'hui, le parent recherche avant tout le sentiment d'être aimé de son enfant et cela peut l'empêcher de « faire autorité » dans sa propre maison.

Anecdotes en lien qui viennent marquer ce fait :

- Qui annonce les naissances des enfants ? les fratries, les nouveau-nés eux même, voir jusqu'au chien de la maison.
- La place des doudous : le parent procure doudou ou tétine à un enfant qui semble insécurisé alors que lui-même est présent. A ce moment-là, ce sont les bras du parent qui doivent « faire doudou » pour donner des câlins, sécuriser. Rappelons que le doudou n'est qu'un objet transitionnel, qui donc permet de faire transition en l'absence du parent.
- Paroles de parents : « Je ne sais pas si je veux un enfant, je ne sais pas s'il m'aimera »

L'idée principale pour le parent aujourd'hui est qu'il faut être aimé et aimer, et cela engendre la difficulté de faire tiers. Mais c'est oublier qu'autorité et amour ne sont pas antinomiques. Dans l'esprit du parent, règne aussi de nos jours une confusion entre autorité et autoritarisme. Il y a indéniablement de l'amour dans l'autorité et ce sont les modalités autoritaristes qu'il faut déconstruire.

Dolto a insisté sur cette idée du « faire autorité » : une parole vraie qui pose le cadre à l'enfant de ce qu'il peut ou ne peut pas faire.

Les règles au stade anal et stade phallique :

Le stade anal (18mois/ 3ans) : lorsque l'adulte dit non à l'enfant, celui se pose en opposition avec des phrases comme « Je ne t'aime plus », « tu es méchant ». Le non ne peut convenir à l'enfant. L'enfant éprouve des émotions négatives fortes envers ce parent qui contraint mais cela juste dans la réaction d'immédiateté. A ce stade, l'enfant teste les réactions de son parent au sentiment de ne pas « être aimé » et peut poser jusqu'aux prémices éventuels de l'enfant tyran.

Le stade phallique (3ans/ 6 ans) : c'est à ce stade que démarre les apprentissages des règles qui s'imposent à tout le monde. L'enfant peu à peu maîtrise l'idée qu'il y a des règles qui s'appliquent aux adultes et aux enfants. Il y a des règles structurelles qui sont fondamentales. Par exemple ; il faut un 6 pour sortir son cheval au jeu des petits chevaux.

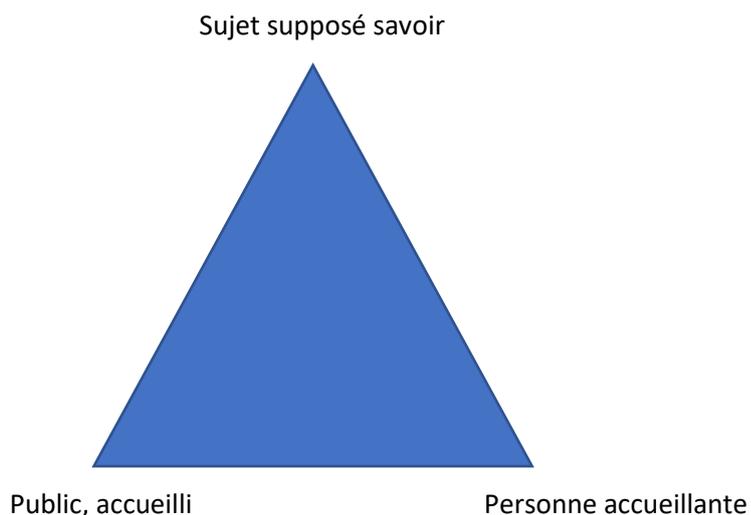
S'il y a déni du cadre, il y a alors déni de l'Autre : c'est l'autorité qui peut ainsi emmener vers l'empathie.

Qu'est ce qui fait tiers dans un LAEP ?

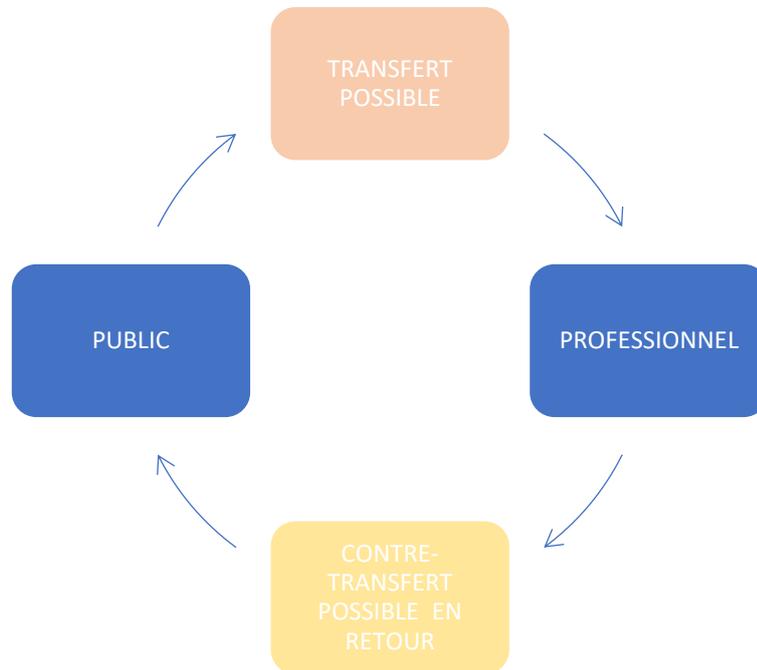
- S'autoriser en tant qu'accueillant à poser le cadre (règlement intérieur...)
- Mettre des mots que l'on s'adresse à l'enfant ou au parent : dans la vie quotidienne du lieu, l'accueillant fait souvent tiers sans s'en rendre compte.
- Dans le cas de situations « plus difficiles » : quand il y a eu plus de souffrances, que le devenir parent est plus compliqué à se mettre en route ; le parent n'arrive pas dans le lieu avec les mêmes dispositions psychiques. L'accueillant devient alors tiers dans le lieu : pour la personne accueillie, on devient alors important à la mise en route d'un travail inconscient de réparation. Il y a alors ce que l'on appelle transfert

Transfert et contre-transfert :

En fait détenir une place d'autorité, c'est faire redécouvrir à la personne sa propre construction de l'autorité.



Quand il y a transfert, ce sont les images archaïques qui opèrent. Le transfert se fait entre public et professionnel lorsque celui-ci incarne une position symbolique forte (statut) et a pu créer un lien avec l'accueilli.



Dans le transfert, il y a recherche du père archaïque, de la mère archaïque. Pour ne pas plonger dans le contre-transfert, les professionnels doivent avoir une certaine lucidité et clairvoyance par rapport à leurs propres émotions.

Lorsqu'il y a transfert, deux possibilités apparaissent : une réponse au transfert, ou un propre transfert appelé alors contre-transfert. Quand il y a contre-transfert, cela donne des exemples de la sorte :

Ex : « cette personne a des besoins, je vais faire en sorte d'y répondre quitte à trop en faire : jusqu'à écrire sa lettre et l'accompagner pour la poster » .

Ainsi le professionnel doit réfléchir au sens de ses interventions et savoir les contrôler et éventuellement les stopper.

Ainsi, pour un accueillant, encourager la personne accueillie à comprendre, ce n'est pas se positionner en psychologue.

Postures de médiation et d'élaboration :

Références : FUSTIER Paul « La pratique en ricochet »

- Posture de médiation : l'accueillant doit permettre de médiatiser la relation pour faire bouger les choses. Pour cela, il est important de choisir une activité de plaisir, qui nous fait plaisir, nous accueillant pour le proposer au public. L'idée est de mettre les choses en mouvement, d'amener la discussion. Le choix du support est alors important : quel support adéquat pour faire avancer le groupe, l'individu ?
- Posture d'élaboration : aider la personne à elle-même élaborer. Mais attention à ce que l'accueillant reste bien dans son rôle et sache orienter quand il y a besoin. Un accueillant n'est pas un psychologue ! Aider la personne à élaborer, c'est la mettre sur un chemin qu'elle doit

prendre elle. L'accueillant peut aussi élaborer pour lui : « pourquoi suis-je dans ce transfert ou ai-je produit un contre-transfert ? ». La supervision est fort utile à ce travail d'élaboration. Souvent il y a possibilité d'élaboration, quand il y a répétition d'un processus. « Je m'interroge sur le comment se fait-il que vous arriviez toujours à 25 alors que l'on ferme à 30 ? »

L'accueillant dans ces postures fait donc tiers. Mais pour cela, il faut qu'il accepte d'être face à des personnes qui ne veulent pas être aidées. Peut-être que la fonction de tiers exercée par l'accueillant ne prendra sens que des années après. Les accueillis peuvent partir, nous « échapper » et ne pas revenir au lieu. Faire tiers, c'est donc prendre le risque que la personne parte.

Le tiers comme socialisant :

Le LAEP interroge sur les attitudes, les modèles éducatifs et en cela le lieu fait socialisation. Par exemple, le lieu peut s'intéresser sur une culture familiale et amener la personne à réfléchir sur en quoi ces pratiques peuvent poser problème, ne pas être comprises de l'extérieur.

Le lieu permet le passage de la socialisation primaire (petite enfance) à la socialisation secondaire (tous les lieux n'ont pas les mêmes règles que chez papa et maman).

Le lieu parce qu'il fait tiers aide à grandir, à se séparer. Le cadre posé dans le lieu est important pour cela. En sorte, c'est l'institution toute entière qui fait tiers car des règles sociales y sont posées (importance du règlement intérieur). L'institution fait autorité pour l'enfant qui peut cheminer entre un « ce que je m'autorise et ce que le lieu m'autorise »

Pour conclure ou ouvrir : on parle de crise d'autorité, n'y a-t-il pas plutôt une crise de la légitimité de l'autorité ; car c'est un leurre que de croire que les personnes ne savent pas qu'il y a des règles.

